

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**

**-----  
SYNDICAT MIXTE DU SCOT PLAINE DU ROUSSILLON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le douze décembre à dix-sept heures, suite à une convocation en date du cinq décembre deux mille vingt-quatre, les membres du Comité syndical du SCOT Plaine du Roussillon se sont réunis dans la salle de réunion de l'Agence d'urbanisme Catalane à Perpignan (9 Espace Méditerranée - 4<sup>ème</sup> étage), sous la présidence de Jean-Paul BILLES, Président de l'établissement public.

Etaient présents (délégués titulaires et suppléants) à l'ouverture de la séance :

Rémy ATTARD, Jean-Paul BILLES, Jean-Louis CHAMBON, Alain DOMENECH, Jean-Luc GAMEZ, Maya LESNE, Stéphane LODA, Dominique NOGUES, Fabienne SEVILLA, Thierry SOLDA, Jean VILA et Patrice VILA.

Absents ayant donné procuration :

Néant.

Absents excusés (délégués titulaires et suppléants) :

Louis ALIOT, Francis ALIS, Laurence AUSINA, Nicolas BARTHE, Eliane BERDAGUER, Marc BIANCHINI, Marion BRAVO, Thierry DEL POSO, Madeleine GARCIA-VIDAL, Laurent GAUZE, Edmond JORDA, Soraya LAUGARO, Cécile MARGAIL, Jean-Charles MORICONI, Jacques PALACIN, Armelle REVEL-FOURCADE, Fernand ROIG, Louis SALA, Pierre TAURINYA, Michel THIRIET et Patrick TRAFI.

Assistaient également à la séance :

Joël LEVASSEUR (élu de Saint Hippolyte)

Eve GOZE (Syndicat mixte du SCOT Plaine du Roussillon)

Le quorum n'étant pas atteint (12 personnes présentes sur 45 membres en exercice), le Président du Syndicat Mixte, Jean-Paul BILLES, lève la séance conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et précise que le vote des affaires portées à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure qui se tiendra sans condition de quorum.

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 12

*Quorum : 23 membres*

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 12